



REPUBLIQUE DE GUINEE

**GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT**

UNION EUROPEENNE

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

AGENCE DE GESTION DES ROUTES DE GUINEE (AGEROUTE GUINEE S.A.)

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR DE
L'UNITE DE GESTION DES PROJETS DE TRANSPORT FINANCES PAR LA BANQUE
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT (UGP-BAD)**

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Dans ses attributions régaliennes, le Ministère des Infrastructures de la République de Guinée, a entre autres, la charge de la mise en œuvre des projets de transports financés par les bailleurs de fonds internationaux. A ce titre, il est en affaire avec la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Union Européenne (UE) dont le portefeuille de projets sous administration de la BAD, comprend quatre (4) projets routiers en cours d'exécution.

L'Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) est l'organe unique chargé du suivi de l'exécution des projets routiers financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement. Il s'agit actuellement i) du Projet de route Lola-N 'Zoo-frontière de la Côte d'Ivoire en cours d'achèvement dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement de routes et de facilitation du transport au sein de l'Union du fleuve Mano (PAR-FT/UFM), ii) du Projet de route Coyah-Farmoréah-frontière de Sierra Leone, également en cours d'achèvement, iii) du Projet multinational de route Boké-Québo entre la Guinée et la Guinée Bissau en cours d'exécution et iv) le Projet d'aménagement de la route inter-états Labé-Mali (Ville) – Kédougou – Fongolembi en cours de démarrage. Le portefeuille devrait se renforcer avec de nouvelles opérations pour le secteur des transports dans les années à venir.

A ce titre pour la mise en œuvre de ces projets, l'Agence de Gestion des Routes de Guinée, AGEROUTE, agissant en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) pour le compte du Gouvernement de Guinée, recrute le Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Projets de transport financés par la Banque africaine de Développement (UGP-BAD) qui est ancrée en son sein. Les présents termes de références visent à définir la mission et les tâches spécifiques liées au poste du Coordonnateur au sein de l'UGP-BAD.

2- OBJECTIF GÉNÉRAL :

Placés sous l'autorité du Directeur Général de l'AGEROUTE Guinée S.A., le Coordonnateur de l'UGP-BAD sera chargé de la gestion technique, administrative et financière des projets dans toutes leurs composantes. Il s'agira notamment d'assurer la bonne exécution des activités qui les composent, selon les conditions et modalités spécifiées dans les Accords de financement, et décrites dans les rapports d'évaluation.

3- FONCTION ET RESPONSABILITÉ :

L'AGEROUTE Guinée S.A. invite les candidats intéressés éligibles et qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services liés au poste de Coordonnateur de l'UGP-BAD.

Plus particulièrement, le Coordonnateur de l'UGP-BAD sera chargé de :

- Assurer le pilotage et la coordination générale des projets ;
- Garantir l'accueil et le suivi des missions de la BAD et d'autres bailleurs ainsi que les missions d'audit, en liaison avec les Ministères en charge des activités avec les bailleurs de fonds et du suivi des programmes économiques ;
- Garantir les procédures de passation des marchés concernés, en rapport avec les administrations compétentes ;
- Rendre compte de l'état d'exécution des projets, en vue des recommandations appropriées et de leur transmission respective aux administrations concernées à la BAD ou d'autres bailleurs utilisant ses services ;
- Coordonner le suivi permanent et l'évaluation régulière de l'exécution des projets et faire des propositions de solutions pour la bonne réalisation desdits projets ;
- Porter à l'attention de l'AGEROUTE, des autorités ministérielles et de la Banque, les problèmes et les difficultés réelles ou susceptibles de se poser au cours de l'exécution du Projet et établir des matrices de responsabilité pour chaque activité ;
- Garantir la tenue et de la mise à jour de la comptabilité des projets conformément aux règles de procédures des bailleurs en la matière ;
- Coordonner le suivi régulier de l'exécution financière des projets, notamment le suivi des décaissements sur les ressources des prêts/dons et des fonds de contribution de l'Etat à ces projets, le rapprochement périodique des comptes avec le service national en charge de la dette publique ;
- Veiller à la mise en œuvre, des recommandations des audits externes des projets et des audits internes de l'administration guinéenne, de la BAD et d'autres bailleurs ;
- Garantir le respect du manuel d'exécution des projets et du manuel de procédures administratives, comptables et financières, approuvés par décisions du Ministre des Infrastructures ;
- Faciliter des relations entre les missions des bailleurs de fonds sur les projets avec les autres ministères dans la collecte des données et informations nécessaires ;
- Assurer l'élaboration des rapports d'avancement du projet et les rapports d'achèvement de l'emprunteur pour les projets ;
- Garantir le suivi de la mise en œuvre des marchés des projets, du respect des calendriers d'exécution des projets et faire des recommandations motivées ;
- Veiller à la bonne application des règles de procédure de la BAD et d'autres bailleurs en matière d'acquisition des biens, travaux et services, de décaissement, de tenue de comptabilité de projet et d'audit de projet ;
- Doter le projet de programme de travail annuel et veiller à sa mise en œuvre ;
- S'assurer de la validation des budgets de fonctionnement et s'assurer de leur gestion et de leur mise à disposition dans des délais à même de prévenir toute discontinuité dans les activités qui lui sont dévolues ;
- Participer au règlement des litiges et réclamations éventuels en collaboration avec les autres intervenants et parties prenantes aux projets ;
- Garantir la satisfaction des conditionnalités liées aux accords de financement et aux contrats et marchés des travaux ;
- Promouvoir l'adhésion des différentes structures de l'Administration, notamment bénéficiaires, à l'approche participative dans l'exécution des projets ;
- Suivre les indicateurs de performance des chantiers : contrôle budgétaire, gestion des ressources et respect des délais ;
- Veiller à l'application des normes contractuelles et réglementaires, notamment en matière de qualité, sécurité, hygiène et impact sur l'environnement ;

- Assurer la réception des travaux après la phase de contrôle ;
- Favoriser l'esprit d'équipe et maintenir de bonnes relations de travail au sein de ses équipes ;
- Organiser, planifier et coordonner le travail de ses équipes ;
- Assurer un suivi régulier des travaux et réalisations de ses équipes et leur apporter le support nécessaire pour la résolution des points de blocage ;
- Coordonner les aspects administratifs avec le RAF (suivi de la gestion du temps, absence, congés...) ;
- Piloter et suivre la performance de ses collaborateurs (fixation des objectifs, appréciation de la performance, réalisation des entretiens) ;
- Veiller au développement des compétences des collaborateurs ;
- Etc. ;

4- QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES RÉQUISES :

Les candidats intéressés devront avoir le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Génie civil ou en Travaux publics ou équivalent (Bac+5 ou Master 2) ;
- Avoir une expérience et des compétences en gestion de projets afin d'assurer un suivi et un reporting financier des activités des projets ;
- Avoir quinze (15) années révolues d'expérience pertinente justifiée dans le domaine de l'identification/préparation/suivi-évaluation et/ou exécution/études des projets publics financés par un bailleur de fonds international (Banque Africaine de Développement, Union Européenne, Banque mondiale, Banque islamique de développement, ...) et/ou par le Budget National de Développement ;
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la mise œuvre de projets de routes bitumées en tant qu'Ingénieur ou Gestionnaire de portefeuille de Projets routiers au sein d'une structure publique ou privée en charge de la réalisation et/ou de la gestion ou Maîtrise d'ouvrage (délégué) de projets routiers (Ingénieur routier, Gestionnaire ou chef de projets, Directeur des travaux, Conducteur des travaux, Chef de mission de contrôle, Chef de division/Directeur des routes, ...) ;
- Avoir été Chargé principal d'une Unité/Cellule d'exécution de projets ou Directeur dans une Administration de mise en œuvre des projets routiers pour au moins deux (2) projets d'infrastructures routières de grande taille financés par des bailleurs de fonds internationaux ou par les fonds propre de l'Etat (Budget National de Développement) ;
- Disposer d'une bonne connaissance du secteur des transports en Guinée serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel guinéen et des politiques nationales de développement des infrastructures routières notamment en lien avec le Programme SIMANDOU 2040 ;
- Avoir une expérience dans la gestion des indemnisations des Personnes affectées par les Projets et autres aspects liés aux libérations des emprises des routes à construire dans le cadre de la mise en œuvre de projets ;
- Avoir une bonne capacité de mobilisation des parties prenantes et des expertises techniques (Experts, Ingénieurs, bureaux d'études, missions de contrôle, Maître d'œuvre, Maître d'ouvrage, autorités locales, etc.) ;
- Avoir travaillé en Afrique de l'Ouest dans une cellule d'exécution de projet ou une Agence de maîtrise d'ouvrage (déléguée) en tant qu'ingénieur routier, Chef de division/Directeur des Routes, expert en suivi-évaluation, ingénieur homologue au Chef de Mission ou autres ;

- Avoir une bonne capacité à analyser un dossier technique et à proposer des modifications techniques et financières ;
- Maîtriser l'outil informatique, notamment une aptitude à travailler entre autres sur Excel, Word, PowerPoint, MS Project ;
- Être d'une bonne moralité et animé d'un esprit de travail en équipe ;
- Avoir une bonne capacité à responsabiliser et à déléguer ;
- Faire preuve de rigueur et d'organisation ;
- Faire preuve d'initiative, de proactivité et réactivité ;
- Parler couramment le français avec une excellente capacité de rédaction.

5- L'AGEROUTE Guinée S.A. invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations/documents sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations comme ci-après :

- Une lettre de candidature adressée à Monsieur le Directeur Général de l'AGROUTE Guinée ;
- Un CV détaillé faisant état de la formation, de l'expérience professionnelle et des missions similaires. Ce CV, actualisé avec adresse électronique, doit comporter la date de début et de fin de chaque expérience professionnelle ainsi que les partenaires financiers des projets ;
- Les copies légalisées des diplômes ;
- Les copies des attestations des références similaires exécutées au compte de l'administration ou des projets de développement ;
- Les copies des attestations et certificats de formations ;
- Tout autre document jugé pertinent par le candidat.

6- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement** », Edition octobre 2015 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

7- Les consultant(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

	Critères		Score
I	Qualification d'ordre général		-
	• Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Génie civil ou en Travaux publics ou équivalent (Bac+5 ou Master 2) <i>« Les candidats n'ayant pas le niveau de formation requis seront éliminés ».</i>		
II	Expérience générale		20 points
	• Avoir dix (10) années révolues d'expérience pertinente justifiée dans le domaine de l'identification/préparation/suivi-évaluation et/ou exécution/études des projets publics financés par un bailleur international (Banque Africaine de Développement, Union Européenne, Banque	15 points	

	mondiale, Banque islamique de développement, ...) ou par les fonds propres de l'Etat (Budget National de Développement) ; • <i>Un (1) point par année supplémentaire après dix (10) années d'expérience, à concurrence des 5 points supplémentaires.</i> • Moins de dix (10) années d'expérience	05 points 0 point	
III	Expériences Spécifiques		70 points
a)	• Justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la mise œuvre de projets de routes bitumées en tant qu'Ingénieur ou Gestionnaire de portefeuille de Projets routiers au sein d'une structure publique ou privée en charge de la réalisation et/ou de la gestion ou Maîtrise d'ouvrage (délégué) de projets routiers (Ingénieur routier, Gestionnaire ou chef de projets, Directeur des travaux, Conducteur des travaux, Chef de mission de contrôle, Chef de division/Directeur des routes, ...) ; <i>A raison de 8 points/an</i>	40 points	
b)	• Avoir été Chargé principal d'une Unité/Cellule d'exécution de projets ou Directeur dans une Administration de mise en œuvre des projets routiers pour au moins deux (2) projets d'infrastructures routières de grande taille financés par des bailleurs de fonds internationaux ou par les fonds propres de l'Etat (Budget National de Développement) ; <i>A raison de 10 points/projet</i>	20 points	
c)	• Justifier d'une expérience en tant que membre technique (Ingénieur, Spécialiste en passation des marchés, Suivi-évaluateur, Ingénieur homologue, ...) d'une Unité/Cellule d'exécution de projets routiers financés par des bailleurs de fonds internationaux ; <i>A raison de 2 points/année d'expérience jusqu'à concurrence de 10 points</i>	10 points	
IV	Connaissance linguistique, informatique et en passation des marchés		10 points
a)	• Maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint, Access, Outlook etc...)	2,5 points	
b)	• Maîtrise parfaite de la langue française et avoir une expérience de travail en Guinée	2,5 points	
c)	• Parfaite maîtrise de la passation des marchés et de la gestion des contrats financés par les bailleurs de fonds internationaux	5 points	
Total		100 Points	

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points/100.

Le candidat ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure au score minimum ci-dessus sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évalué pour les critères III.b) et III.c) sera sélectionné.

8- METHODE DE SELECTION

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de**

la Banque Africaine de Développement », d'octobre 2015 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

La procédure sera conduite par la méthode « *Sélection de consultant individuel (SCI)* ».

9- DUREE DE LA MISSION :

La durée du contrat sera d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin des projets transports (UGP – BAD), après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année. Le poste est basé à Conakry avec des multiples missions sur le terrain. Pour le fonctionnaire recruté, produire avant sa prise de fonction, le document de mise en disponibilité en cours de validité et délivré par les autorités compétentes.

10- DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature devra être composé de :

- Une lettre de candidature adressée à Monsieur le Directeur Général de l'AGROUTE Guinée ;
- Un CV détaillé faisant état de la formation, de l'expérience professionnelle et des missions similaires. Ce CV, actualisé avec adresse électronique, doit comporter la date de début et de fin de chaque expérience professionnelle ainsi que les partenaires financiers des projets ;
- Les copies légalisées des diplômes ;
- Les copies des attestations des références similaires exécutées au compte de l'administration ou des projets de développement ;
- Les copies des attestations et certificats de formations ;
- Tout autre document jugé pertinent par le candidat.

11- LIEU DE DEPÔT :

Les candidatures seront adressées sous pli fermé à l'adresse : **Agence de Gestion des Routes de Guinée (AGEROUTE Guinée S.A.), sis à Boulbinet-Villa 5, Kaloum-, Conakry, Tél : 612 78 33 33, www.ageroute.gov.gn, République de Guinée**, au plus tard **le 21 septembre 2026** à 09 heures 30 minutes (GMT) et y porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour le recrutement du Coordonnateur de l'Unité de Gestion des Projets de transport financés par la Banque africaine de Développement (UGP-BAD) » ou par courriel à l'adresse E-mail : recrutement.coordo_ugp_bad2026@ageroute.gov.gn Téléphones : (+224) 629006322

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures suivantes : 08h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (Heure GMT).
Contacts : recrutement.coordo_ugp_bad2026@ageroute.gov.gn Téléphone : (+224) 629006322